

ETUDE EQUIPEMENTS

Commune d'Orgères

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Phase 1 - Cadrage socio-démographique et habitat | 5 |
| LES ORGEROIS DE 2011 ET EVOLUTIONS DEPUIS 1999 | 6 |
| LES NOUVEAUX ARRIVANTS | 12 |
| LE DESSERREMENT DES MENAGES | 14 |
| REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MENAGES | 15 |
| ORGERES, UNE COMMUNE DYNAMIQUE, EN PLEIN ESSOR, DANS UN SECTEUR ET UNE AGGLOMERATION ATTRACTIFS ET EN DEVELOPPEMENT | 16 |
| | |
| Phase 2.1 – Définition du cadre de réflexion | 19 |
| LE CONTEXTE DES FINANCES PUBLIQUES | 20 |
| Contexte national des finances publiques 2015-2017 | 20 |
| Chiffres clés et dynamique des bases fiscales à Orgères | 23 |
| ENJEUX ET OBLIGATIONS DE LA RENOVATION ENERGETIQUE | |
| <i>Les éléments relevant de cette partie ont été présentés par Olivier Roche de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Rennes, non restitués dans ce document.</i> | |
| LES BESOINS ESSENTIELS | 29 |
| | |
| Phase 2.2 – Etat des lieux des équipements et enjeux | 31 |
| ORGERES, UNE COMMUNE BIEN EQUIPEE | 32 |
| LES EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS ET DIVERS | 34 |
| LES EQUIPEMENTS DEDIES A L'ENFANCE-JEUNESSE | 36 |
| LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SOCIO-CULTURELS | 38 |
| LES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS | 40 |
| DES BESOINS DANS UN CONTEXTE EN PLEINE MUTATION | 42 |
| | |
| Phase 3 – Enjeux, priorités et propositions | 45 |
| | |
| Annexes | 49 |

PREAMBULE

La commune d'Orgères s'est engagée dans la réalisation d'une vaste opération d'urbanisme d'un millier de logements. Par ailleurs, la commune mène des réflexions quant au devenir et à l'aménagement de nouveaux secteurs et notamment la partie sud de son centre-bourg. Ces projets en cours et à venir vont profondément impacter la commune et interrogent son offre d'équipements et de services existante, et nécessaire pour accompagner ce développement urbain et démographique.

L'étude d'évaluation des besoins en équipements pour la commune d'Orgères, avec parfois des données à l'échelle supra-communale, s'est déroulée en quatre phases de travail :

- Une analyse socio-démographique de la commune qui permet d'affiner la connaissance des nouveaux habitants et de ceux plus anciennement installés sur la commune, autant d'utilisateurs potentiels des équipements et services. Cette phase de travail a mis en évidence l'évolution et la diversification du profil des habitants et des ménages orgérois, notamment le vieillissement de la population et la forte progression des personnes seules et des familles monoparentales. Ces éléments de diagnostic questionnent les besoins à couvrir aujourd'hui et ceux de demain.
- Les besoins en équipements et services, auxquels la collectivité doit répondre, s'inscrivent dans un contexte en pleine mutation, qu'il convient de prendre en compte pour mener la réflexion dans un cadre "réaliste" :
 - en définissant les besoins essentiels au regard des caractéristiques socio-démographiques présentées dans la phase de travail précédente.
 - en prenant en compte le contexte de resserrement des finances publiques qui réduit les moyens des collectivités, et qui oblige à imaginer différemment les réponses aux besoins et parfois à porter la réflexion à l'échelle supra-communale. Un travail d'estimation des bases nouvelles liées aux programmes de logements permet à la commune de disposer d'une visibilité sur ses recettes fiscales à venir.
 - en rappelant l'enjeu que représente le patrimoine public existant, et les obligations, notamment d'entretien et de rénovation énergétique, qui s'imposent aux collectivités.
- Un état des lieux de l'offre actuelle d'équipements et services, confronté à la fois aux éléments de contexte précédemment présentés, et aux tendances d'évolution des modes de vie, des comportements et des pratiques de loisirs. Si la commune apparaît comme bien équipée, des enjeux sont toutefois identifiés, concernant de futurs équipements, mais également concernant des aménagements permettant d'optimiser l'existant, de le valoriser et de créer des synergies entre les différents pôles d'attractivité de la commune.
- L'ensemble de ces réflexions et propositions a été synthétisé et spatialisé sur une carte, qui met en évidence :
 - Des enjeux autour du pôle scolaire et péri-scolaire : ce pôle est conforté par l'extension du groupe scolaire. Il fonctionne très bien par la proximité des différents équipements et services en lien avec la petite enfance et l'enfance. Une mutualisation des locaux est donc possible. En outre, leur localisation, proche des autres équipements de la commune, notamment sportifs et médiathèque, lui confère un atout supplémentaire.
 - Des enjeux Sports et Loisirs focalisent les attentions autour du complexe sportif existant, mais également dans la ZAC des Pairies d'Orgères en cours d'urbanisation. Il s'agit principalement de concevoir des espaces de pratiques libres, et des aménagements qui permettent de faire de ce nouveau quartier un lieu approprié par tous les habitants, grâce à des espaces de rencontres, de convivialité et propices à des animations.
 - Des enjeux de centralités autour des équipements et espaces publics du centre-bourg (mairie, Belvédère, salle du Coteau). Ce secteur a déjà connu d'importantes restructurations ; d'autres sont prévues. Il présente un potentiel fort entre les futurs quartiers d'habitat et les autres pôles d'équipements ; potentiel en terme de localisation de nouveaux services et d'aménagement d'espaces publics permettant une appropriation, un usage et une présence des différents publics.

La connexion entre ces polarités représente à elle seule un enjeu. Plus largement des enjeux de mutualisation et de complémentarité se posent à l'échelle communale, mais aussi à l'échelle supra-communale.